

## Les Collectivités du Beauvaisis, en marche...arrière

**Tous en grève**  
**A partir du 29 mai**  
**7h30**



### Aux Services Techniques



En 1982, la Municipalité de W. Amsallem avait signé un contrat pour un temps de travail des Territoriaux de 37h30 et en 1983 de 36h. **BELLE AVANCEE !**

Ce temps de travail a été confirmé par Mme Cayeux en 2001 avec, en 2002, un accord portant sa signature.

Aujourd'hui, la même signature risque de s'appliquer sur un arrêté qui nous renvoie...vers le passé. **BEAU RECU !**

Pourquoi ?

Non seulement cette mesure va faire économiser sur les heures supplémentaires, elle va faire économiser des postes (surcharge pour les agents restants ? Tant pis !) Mais, **surtout**, elle va permettre à la collectivité de percevoir **des subventions de l'état** comme 319 autres collectivités. *Oui ! Vous allez travailler l'équivalent d'une semaine en plus **ce qui permettra à la ville de toucher des subventions.***

**Notre ville vend ainsi notre temps de travail contre des subventions d'état, bien utiles sans doute pour les Municipales de 2020...**

A la ville de Beauvais, l'accord est presque en place, les agents :

- devraient travailler plus (+ 32h/an),
- devraient perdre des jours de congés (pour mémoire un jour de RTT n'est pas un congé mais un temps déjà travaillé),
- devraient perdre leurs jours d'ancienneté.

**Lors d'une heure d'information aux Services techniques, à laquelle de nombreux agents ont participé, il a été décidé, à l'unanimité de déclarer un préavis de grève, pour la semaine du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.**

Cette grève concerne tous les agents des 3 collectivités. Venez nous rejoindre au Services Techniques **dès le mardi 29 mai, 7h30.**

Pour mémoire, nous vous rappelons que :

- ✓ Vous n'avez pas à vous déclarez en grève avant de faire grève,
- ✓ La retenue sur salaire est strictement le temps de grève (1h grève/1h retenue).